

## Engagements individuels de Technip Energies dans act4nature international

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et des technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO<sub>2</sub>. L'entreprise bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

En 2022, Technip Energies a publié **une feuille de route ESG** avec des objectifs pour atténuer notre impact sur le changement climatique et participer à une économie plus circulaire.

Engagements communs act4nature	Engagements individuels	Cibles / Echéances	Commentaires
<b>1- Eviter les impacts négatifs de nos opérations sur les zones de biodiversité les plus sensibles</b>			
<b>1</b>	<b>1.1-</b> S'engager à ne plus participer à aucun nouveau projet situé dans les zones IUCN les plus sensibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plus aucun nouveau projet situé dans les zones IUCN 1a et 1b, à partir de 2025 tel que listé le 1 janvier 2022<sup>1</sup></li> </ul>	
<b>3</b>	<b>1.2-</b> Etablir en 2022 une cartographie des projets et actifs de Technip Energies selon leur niveau de risque pour la biodiversité – Bas, Moyen, Haut	<ul style="list-style-type: none"> <li>100% des sites reportés publiquement à partir de 2023</li> </ul>	Méthodologie d'évaluation certifiée par une tierce partie
<b>1, 4</b>	<b>1.3-</b> Intégrer l'importance des risques pour la biodiversité dans les phases initiales d'investissement pour les nouveaux projets (« gate meeting »)	<ul style="list-style-type: none"> <li>100% de nos projets revus durant les « gate meetings » sont informés du niveau de risque pour la biodiversité</li> </ul>	
<b>2- Evaluer et gérer les risques pour réduire les impacts potentiels</b>			
<b>5, 6</b>	<b>2.1-</b> Etablir de nouveaux standards sur le management de la biodiversité afin d'assister les projets durant toutes leurs phases	<ul style="list-style-type: none"> <li>Standards établis en 2022</li> </ul>	Rédaction des parties techniques assistée par un expert externe (identification des risques, audit écologique, plans d'action...)
<b>3, 5, 6</b>	<b>2.2-</b> Améliorer l'évaluation des risques pour la biodiversité pendant l'évaluation des risques environnementaux (ENVID)	<ul style="list-style-type: none"> <li>100% des projets EPC et des actifs de Technip Energies couverts par une ENVID qui inclut les risques pour la biodiversité</li> </ul>	Objectif ESG Les ENVID sont réalisées au niveau des activités (matrice pour l'évaluation du risque)
<b>5, 6</b>	<b>2.3-</b> S'assurer que des plans d'action sont mis en place dans tous les projets à haut risque	<ul style="list-style-type: none"> <li>100% des projets à haut risque auront des plans de biodiversité à partir de 2025</li> </ul>	Objectif ESG Nous travaillerons sur l'atteinte de cet objectif à partir de 2022 (cartographie, procédures...)
<b>3</b>	<b>2.4-</b> Remonter des sites, de manière périodique, des indicateurs spécifiques sur la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir et mettre en place un ensemble d'indicateurs sur la biodiversité à partir de 2022</li> </ul>	Les données pour la période 2023 seront retranscrites dans notre rapport annuel de 2024
<b>5, 6</b>	<b>2.5-</b> Augmenter la part d'eau réutilisée sur les sites de nos projets et actifs (pour réduire la consommation d'eau douce)	<ul style="list-style-type: none"> <li>50% de l'eau consommée par nos sites viendra d'une filière de réutilisation d'ici 2025 (moyenne sur 2021 : 20%)</li> </ul>	Objectif ESG
<b>3- Contribuer à sensibiliser nos équipes, clients et partenaires sur les enjeux de biodiversité</b>			
<b>2, 9</b>	<b>3.1-</b> Intensifier le conseil à nos clients pour réduire l'impact et restaurer la biodiversité durant la conception et l'exécution des projets	<ul style="list-style-type: none"> <li>Signature d'une charte commune pour la biodiversité à partir de 2022 pour 100% de nos clients clefs</li> </ul>	
<b>2, 8, 9</b>	<b>3.2-</b> Préparer et diffuser des supports de formation spécifiques pour nos équipes opérationnelles afin de prévenir et éviter les impacts négatifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un module de formation sur la biodiversité est en cours de développement et sera lancé entre fin 2022 et 2023</li> <li>La formation sera obligatoire pour les dirigeants ainsi que pour les équipes HSE d'ici 2023</li> </ul>	Support par des experts externes pour le développement des parties techniques des formations La liste des dirigeants sera établie d'ici 2023
<b>2, 9</b>	<b>3.3-</b> Motiver les sites, partenaires et fournisseurs à partager leurs expériences	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'initiatives prises (réduction des risques projets, discussion pendant les réunions ESG avec les fournisseurs...)</li> </ul>	

<sup>1</sup> telles que définies et répertoriées dans la Base de données mondiale des zones protégées (WDPA). Nous prévoyons d'examiner l'opportunité d'étendre cet engagement aux zones des catégories II, et aux zones désignées ultérieurement par l'UICN comme catégories de gestion 1a et 1b.



Coral-Sul-Sail-Away